



PROGRAMME DE FORMATION 2025

Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST)

La formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST) est une formation proposée à tous les salariés en France, détenant déjà la certification SST initiale. Elle a pour objectif de réviser les gestes de premiers secours en cas d'accident sur le lieu de travail. Cette formation permet également de continuer à sensibiliser les salariés aux risques professionnels et de les informer sur les mesures de prévention à adopter pour garantir leur sécurité et celle de leurs collègues.

LES INFORMATIONS PRINCIPALES sur la formation MAC SST

	7 heures
	Intra/inter, RPE/RPEI ou tout lieu adapté
	4 à 10 participants
	Tout public à partir de 16 ans (avec autorisation parentale)
	Détenir la certification SST initial
	Devis gratuit sur demande



LES OBJECTIFS à atteindre

- Mettre à jour ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail afin de conserver sa certification et re-dynamiser la démarche de prévention de sa structure.
- Poursuivre sa participation à la démarche de prévention.
- Poursuivre l'évaluation des risques professionnels.
- Réaliser une protection adaptée et examiner la victime.
- Alerter et faire alerter.
- Secourir la victime de manière appropriée.

LES MODALITÉS de validation

Un certificat de compétences de secouriste (SST) est délivré au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable. Le certificat est valable 24 mois maximum. Le recyclage est recommandé chaque année.

DÉCOUVREZ le programme

1. Poursuivre sa participation à la démarche de prévention

- Revoir le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.
- Faire le point sur les avancées individuelles et collectives.
- Réactiver son potentiel d'action.
- Agir en collaboration avec les autres acteurs.

2. Poursuivre l'évaluation des risques professionnels

- Revoir le processus d'apparition des risques professionnels.
- Réviser les différents risques de son secteur professionnel.
- Partager ses repérages de situations de travail à risques.
- Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives.

4. Réaliser une protection adaptée et examiner la victime

- Identifier et supprimer le danger.
- Les différents dégagements d'urgence.
- Les différents messages d'alerte aux populations.
- Déceler une urgence vitale.

5. Alerter et faire alerter

- L'alerte en entreprise et en dehors.
- La transmission de l'alerte.

6. Secourir la victime de manière appropriée

- Révision du carrefour des techniques.
- Revoir la conduite de secours à tenir en fonction de la situation.



L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES en situation de handicap

Les formations proposées par FSI Auvergne Rhône-Alpes sont, a priori, accessibles à tous. Cependant, en cas de doute, nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation, pour que nous puissions en discuter et au besoin, adapter notre pédagogie et nos activités en fonctions des situations de handicap qui pourraient se présenter. Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de répondre à vos attentes, nous avons dans notre liste de partenaire l'Agefiph, vers lequel nous pourrions vous orienter.

LES ENGAGEMENTS QUALITÉ DE VOTRE **organisme de formation**

ORGANISME DE
FORMATION
CERTIFIÉ QUALIOP
SOUS LE N°395811-1



QUELQUES MOTS SUR **votre formateur**

CHRISTOPHE POUSSET

- Formateur en prévention et secours civiques
- Formateur secours en équipe
- Formateur SST
- Ambulancier diplômé d'État
- Sapeur-pompier volontaire
- Spécialisé petite enfance



CONSULTEZ LES **méthodes pédagogiques**



Réalité virtuelle



Mannequins connectés



Quiz interactifs



Exposés / Études de cas



Questions / Réponses

LES MODALITÉS **de contact**

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur nos formations et pour commencer votre parcours d'apprentissage pour savoir réagir en cas d'urgence ! Nous nous engageons à répondre en 48h à toute demande d'information relative à toute formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les 15 jours suivant votre demande.



06 50 40 76 15



contact@fsiaura.com



<https://fsiaura.com>